

La commune du Gua fait don d'un cavalier ainsi que d'autres dons patriotiques, lors de la séance du 14 prairial an II (2 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La commune du Gua fait don d'un cavalier ainsi que d'autres dons patriotiques, lors de la séance du 14 prairial an II (2 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 241;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13875_t1_0241_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

perdre la France, en perdant le comité de salut public. Soyez sûrs, législateurs, de la confiance de toute la France.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Nevers, 7 prair. II] (2).

« Représentans du peuple français,

Le tribunal du district de Nevers qui, dans toutes les circonstances orageuses s'est empressé de manifester ses opinions politiques à la Convention nationale, et de lui réitérer son attachement, ainsi que sa soumission à la loi et au gouvernement révolutionnaire, vient d'apprendre avec indignation l'attentat horrible commis sur un de vos membres, et médité contre un autre, qui tous deux n'ont cessé de donner des preuves éclatantes de leur amour pour la liberté, et de leur dévouement à la cause du peuple; il porte dans votre sein le premier élan de sa douleur, vient la confondre avec la vôtre et jure de poursuivre sans relâche tous les ennemis de la révolution, quelque masque qu'ils empruntent, et de servir de bouclier à la représentation nationale.

Citoyens représentans, au moment où nous croyions toutes les factions abattues, et tous leurs chefs punis, nous voyons encore une tête de cette hydre se lever avec la rage du désespoir, et aller jusque dans le sanctuaire des lois chercher des victimes à sa fureur, heureusement impuissante, mais la liberté triomphera de tous les crimes et de tous les genres de malveillance.

Qui ne verrait pas aujourd'hui dans le complot tramé contre le Comité de salut public, l'intention ouverte de perdre la France, Représentans du peuple, le dernier coup va investir, plus que jamais, s'il était possible, la Convention nationale et le Comité de salut public, de la confiance justement méritée de la nation entière. Vive la République une et indivisible, Vive la Convention nationale ».

DANIOURS (*présid.*), BOURG, CASSARD, ARNAUD, VERNIER, PAUPER.

59

La commune du Gua, département de la Charente-Inférieure, vient de faire partir un cavalier armé et équipé à ses frais; elle a fait don, il y a environ deux mois, de 168 chemises, 36 paires de guêtres, 6 pantalons et 6 gilets de calmouck, 20 paires de souliers, 1 sac de peau, 6 paires de bas, 2 mouchoirs, 2 nappes, 1 drap, 1 bonnet, 1 habit complet, 2 vestes et 2 culottes d'ordonnance et 42 sacs à grains, et enfin 200 livres de cuivre et mitraille, et beaucoup de charpie.

Le département doit armer un vaisseau: tous les citoyens de cette commune se sont empressés de souscrire pour y contribuer chacun selon ses moyens.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXVIII, 292. Bⁿ, 15 prair. ; M.U., XL, 234.

(2) C 305, pl. 1146, p. 8 à 10.

(3) P.V., XXXVIII, 292. Bⁿ, 19 flor. (suppl^t).

[Le Gua, 30 flor. II] (1).

« Législateurs,

La commune du Gua, district de Marennes, vient d'armer et équiper un cavalier Jacobin; déjà il est parti pour l'armée. Il y a deux mois cette commune a fait don aux défenseurs de la patrie de 168 chemises, 36 paires de guêtres, 6 pantalons et 6 gilets de calmoux, 20 paires de souliers, 1 sac de peau, 6 paires de bas, 2 mouchoirs de poche, 2 nappes, un drap de lit, un bonnet, un habit complet et 2 vestes et 2 culottes d'ordonnance. La patrie a eu besoin de sacs à grain, il en a été requis 42 dans cette commune pour Rochefort et vous ont été portés en don, de même que 200 livres de cuivre, mitrailles et quantité de charpie que nos citoyennes se sont empressées de faire.

Citoyens législateurs, ce fut après la remise de tous ces dons que les républicains de cette commune formèrent le généreux projet d'armer et équiper le cavalier que nous venons de faire partir; il n'est pas jusqu'au plus pauvre qui n'ait donné dix sols.

Législateurs, le département arme un vaisseau à ses frais; tous les républicains sont appelés par ses administrateurs à y concourir de tous leurs moyens; la commune du Gua a de suite ouvert une souscription, et plusieurs membres de la société populaire ont souscrit. Nous assurons à la Convention nationale que nos concitoyens donneront dans cette occasion de nouvelles preuves de leur amour pour la chose publique. Ah qu'il est doux pour des magistrats du peuple d'avoir à lui rendre compte de si belles actions de ses concitoyens. S. et Respect à la représentation nationale ».

CHASTANG (*maire*), FLEURET, BOTTON, JAMOY (*notable*).

60

Les maires et officiers municipaux de Marignane, département des Bouches-du-Rhône, instruisent la Convention nationale qu'ils viennent d'envoyer à la monnaie de Marseille le restant de l'argenterie de leur ci-devant paroisse, consistant en 51 marcs 7 onces. Puisse cette argenterie, convertie en numéraire, servir à anéantir les tyrans et les conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Marignane, s.d.] (3).

« Citoyens législateurs,

Nous nous empressons de vous apprendre que nous avons déposé à la monnaie de Marseille le restant de l'argenterie de la ci-devant paroisse de cette commune, consistant en une grande croix plaquée en argent, une autre plus petite plaquée de métal, 3 calices et leurs patènes, 2 ciboires, un porte reliques, 3 boîtes dont une ayant servi aux huiles, et 2 soleils,

(1) C 305, pl. 1137, p. 1.

(2) P.V., XXXVIII, 292. Bⁿ, 15 prair. (suppl^t) et 19 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1356.

(3) C 305, pl. 1137, p. 2.